



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E47671

VALABLE JUSQU'AU 23/11/2019

ÉDITÉ LE 24/09/2018

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1993

Forme juridique : SARL

Capital : 140 000

Raison sociale : SOCIETE DE REVETEMENTS ET DE PEINTURE - SOREPE

Sigle : SOREPE

37 RUE JACQUES COEUR
85000 LA ROCHE SUR YON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Téléphone : 02 51 37 36 80

Fax : 02 51 05 18 31

Portable :

Siren : 390 752 186 00028

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 85 05671 02

Site Internet : www.sorepe.net

E-mail : contact@sorepe.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 292360

Responsabilité légale :

RICHARD ALAIN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / LORIEAU THIERRY
DIRECTEUR

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 292360

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2017

Effectif moyen : 33

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée) Mention RGE	30/11/2017
6311	Carrelages, revêtements (Technicité courante) Mention RGE	30/11/2017
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	30/11/2017

Domaines RGE de travaux couverts

Domaines	Date d'attribution
o Isolation des murs et planchers bas	30/11/2017

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

Version 01-2018

SIGNATURE
DU TITULAIRE

PEINTURE - REVÊTEMENTS DE SOLS
RAVALEMENT - ISOLATION EXTÉRIEURE

S.a.r.l. SOREPE

au capital de 140 000 Euros

37, Rue Jacques Cœur

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus en vigueur à la date de la demande.